

considéré comme hyposthénisants les médicaments qui les guérissent, et elle a abusivement élargi ce groupe au point de lui faire absorber les neuf-dixièmes de la thérapeutique. La digitale, l'ipéca, le tartre stibié, la vératrine et les mercuriaux sont les seuls médicaments qui méritent véritablement le titre d'hyposthénisants, et ils suffisent, du reste, à tous les besoins de cette médication.

1° *Digitale*. L'application de ce médicament [366], au traitement de la pneumonie, a été surtout formulée par Hirtz, mais toutes les maladies inflammatoires peuvent s'en accommoder.

Les recherches de Traube et de Kulp, confirmées par celles de Hirtz, ne laissent pas de doutes sur l'action thermolytique de la digitale à hautes doses. Cette action est apparente surtout dans l'état pyrétique et inflammatoire; elle est probable, mais non démontrée, dans l'état physiologique. Le dernier de ces cliniciens, expérimentant la digitale dans diverses maladies aiguës ou chroniques avec fièvre (pneumonie, pleurésie, rhumatisme aigu généralisé, phthisie avec fièvre, etc.), a constaté que la digitale abaissait la chaleur fébrile, en moyenne, au bout de 48 heures d'administration du médicament, et qu'il ne fallait que 36 heures à peu près pour que le pouls accusât l'action dépressive de cette substance; elle influence donc la circulation plus rapidement que la calorification; mais la dépression maximum de la chaleur est plus hâtive que celle du pouls. Les faits cliniques ne permettent pas de douter de l'action antiphlogistique de ce médicament donné suivant les errements de la méthode rasorienne. Hirtz croit la digitale indiquée dans les maladies inflammatoires où prédominent la chaleur et la fréquence du pouls avec intégrité des fonctions cérébrales et digestives: « Dans la pneumonie, dit-il, elle rivalise avec la saignée, et ne doit pas l'exclure absolument; elle remplace avantageusement le tartre stibié dans les complications diarrhéiques; elle lui est positivement supérieure dans les inflammations des séreuses; elle est probablement contre-indiquée dans les inflammations avec collapsus profond, tendance à la réfrigération et imminence de suppuration; les irritations gastriques concomitantes la contre-indiquent formellement (1). »

(1) 720. Dans la pneumonie prise pour type d'une maladie inflammatoire traitée par la *digitale*, Hirtz prescrit de 75 centigr. à 1 gram. de bonne poudre de feuilles de digitale sur 100 gram. d'eau et 20 gram. de sirop. On donne une cuillerée de cette potion d'heure en heure; on peut aller, mais exceptionnellement, jusqu'à 1 gr. 50; la fièvre abattue, on suspend la médication. (Hirtz, *Nouveau dict. de méd. et de chir. pratiques*, 1872, t. XI, art. DIGITALE, p. 548.)

Hirtz a enrayé, dans deux cas, par la digitale une phthisie fébrile; c'est une médication identique à celle qui emploie le tartre stibié ou l'ipéca.

2° *Ipéca*. Le traitement de la pneumonie par la méthode de Broussonnet est classique à Montpellier, et il est resté dans les habitudes cliniques de cette Ecole.

Ressiguier a fait ressortir les avantages de cette médication, « qui, sans avoir l'action dépressive du tartre stibié, modère la fièvre et amène une sédation favorable à la résolution de la pneumonie (1). » Ces avantages sont réels, et je substitue très-habituellement aujourd'hui l'ipéca au tartre stibié pour combattre la phthisie fébrile, c'est-à-dire en voie d'évolution. Quand j'ai publié la première édition de mon livre sur la *Thérapeutique de la phthisie*, j'entrais dans cette voie de substitution; j'y ai persisté, et j'emploie aujourd'hui l'ipéca dans la plupart des cas où je recourais auparavant au tartre stibié. C'est la même médication, basée sur la même idée thérapeutique, mais se servant d'un instrument différent.

3° *Tartre stibié*. L'École pharmacologie italienne a introduit le tartre stibié donné suivant les errements de la méthode rasorienne dans le traitement de la pneumonie, et ce moyen, d'une efficacité éprouvée par l'universalité des cliniciens, est devenu promptement usuel. Rasori (2) employait le tartre stibié seul; Laënnec l'associait d'ordinaire à la saignée, et il avait admirablement saisi les traits les plus saillants de la médication stibiée, les conditions de tolérance, les effets physiologiques et thérapeutiques du médicament. Il faut remarquer, toutefois, que ce grand esprit n'a pas su se garer de l'écueil qui porte à voir dans l'émétique un remède de la pneumonie et non pas un médi-

(1) 721. On emploie une potion contenant l'infusion de 1 gr. 50 à 3 gram. d'ipéca. J'ajoute d'ordinaire 20 gram. de sirop d'écorce d'orange amère pour diminuer l'état nauséux et 10 gram. de sirop diacode pour faciliter la tolérance.

(2) 722. La *potion de Rasori* contenait 30 centigr. d'émétique dans 125 gram. d'infusion de feuilles d'oranger et 30 gram. de sirop de sucre. Peschier, Louis, Laënnec, l'ont successivement modifiée. J'emploie la formule suivante:

2 Tartre stibié.....	20 à 30 centigr.
Sirop diacode.....	10 gram.
Eau de laurier-cerise.....	2 —
Sirop de fleurs d'oranger.....	20 —
Eau.....	120 —

cament à indications déterminées. Les deux séries de 28 et de 34 cas de pneumonies soignées par lui, soit 62 cas, lui ont fourni, en 1824 et en 1826, 56 succès; mais les six malades qu'il a perdus étaient, cela est évident aujourd'hui, dans une situation qui répugnait à l'émétique et qui indiquerait actuellement l'alcool. Comme on a abusé jadis du tartre stibié, on abuse aujourd'hui de l'alcool; le clinicien sagace garde ces deux moyens et en tire un égal parti suivant le cas.

Je devrais ici résumer les règles du traitement rasorien de la phthisie à forme ou à phase fébriles, tel que je l'ai formulé dans un autre ouvrage; mais la longueur de ces développements ne me permet pas de les aborder en ce moment. Je me contenterai de rappeler que cette méthode n'est que l'application du traitement rasorien aux pneumonies multiples et symptomatiques que développe la présence des tubercules; qu'elle n'a d'efficacité que contre cet élément; qu'elle ne peut rien contre la diathèse, et qu'elle laisse place à tous les autres médicaments susceptibles de remplir une ou plusieurs des indications qui surgissent sur la scène complexe où se déroule la phthisie; que cette médication peut employer l'ipéca ou la digitale au même titre et avec les mêmes avantages que le tartre stibié. (Fonssagrives, *Thérapeutique de la phthisie pulmonaire*, 2^e édition.) On m'a prêté tant d'exagérations à ce sujet, que je devais m'en défendre ici en renvoyant le développement de ces propositions à un ouvrage spécial.

4^o *Vératrine*. La vératrine, employée, dans la pneumonie et le rhumatisme aigu généralisé, par la formule de Piédagnel (1), est une méthode inférieure, à mon avis, à celle qui est basée sur l'usage rasorien du tartre stibié, de l'ipéca ou de la digitale, mais qui a des effets antiphlogistiques et antipyrétiques d'une valeur incontestable.

5^o *Azotate de potasse*. L'azotate de potasse à doses élevées, par la méthode de Martin-Solon, est certainement un des meilleurs moyens que l'on oppose aux éléments *fièvre et inflammation*, dans le rhumatisme aigu généralisé, et elle permet d'économiser ou de remplacer les saignées (2). J'y ai recours très-

(1) 723. La formule de Piédagnel consiste à prescrire 5 centigr. de *vératrine* en 10 pilules contenant par conséquent 5 milligr. chaque. On en donne une toutes les six heures; on peut aller jusqu'à dix par jour.

(2) 724. On prescrit de 20 à 30 gram. d'*azotate de potasse* dans deux ou trois pots de tisane. A prendre dans les vingt-quatre heures.

souvent, et je n'ai jamais constaté aucun de ces accidents imputés à l'accumulation d'une grande quantité de sels de potasse dans la circulation. Il faut, pour les éviter: 1^o donner l'azotate de potasse dans une quantité assez grande d'eau pour solliciter la diurèse, qui prévient l'accumulation du sel; 2^o cesser la médication s'il y a oligurie. J'ai eu la pensée de remplacer l'azotate de potasse par l'*azotate de soude*, les sels de soude étant remarquablement inoffensifs; il y aurait lieu de pousser plus loin cette étude comparative.

6^o *Mercure*. Le mercure exerce sur la calorification une action dépressive qui l'a fait employer très-souvent dans les maladies fébriles et inflammatoires.

Si la mercurialisation a donné des succès dans la fièvre jaune, si le *sulfure noir de mercure*, recommandé par Serres, a pu être employé avec avantage dans la fièvre typhoïde; si l'on y a eu recours dans le typhus pétéchial, il n'y a encore dans les faits de cette nature rien qui soit susceptible de convaincre de la supériorité de ces moyens antipyrétiques sur les autres.

Il en est autrement de l'emploi des mercuriaux comme antiphlogistiques, les faits les mieux observés en démontrent l'utilité. Quand l'inflammation siège dans un organe délicat dont elle compromettrait vite l'intégrité et la structure, comme dans la cornée ou l'iris; quand elle s'étend à la surface d'une séreuse qui importe grandement à la vie, l'arachnoïde, le péricarde, le péritoine, par exemple, on obtient du mercure des résultats que l'on ne saurait demander aux seules émissions sanguines. Les inflammations graves qui ont en même temps le caractère serpiginieux ou rampant, les phlébites, les érysipèles, les périonites ordinaires ou puerpérales, les arthrites rhumatismales, indiquent surtout l'emploi du mercure.

Les rasoriens ont, dans la détermination de l'action physiologique du mercure, invoqué la nature inflammatoire des maladies auxquelles on l'oppose, pour prouver que c'est un hyposthénisant, et, pour eux, comme pour les broussaisiens, le cadre des maladies de nature hypersthénique s'est élargi à l'infini. Les Anglais ont conservé aux mercuriaux, comme antiphlogistiques, une faveur dont ils sont déçus en France. Il serait urgent d'étudier à nouveau ce groupe si spécial de médicaments à opposer aux inflammations, surtout à celles des membranes séreuses.

Nous ne dirons rien des moyens propres à assurer une répartition régulière de la chaleur dans les diverses parties du corps, cette indication se confondant, dans son but et ses agents, avec celle d'équilibrer la circulation dans les divers réseaux capillaires, de prévenir, en d'autres termes, les congestions. (Voy. pag. 275 et suiv.)